



Entretien des sols

Parquets vitrifiés, pré-vernis, sols souples.

NETTOYANT INTENSIF

CONCENTRE
A DILUER

DOSAGE
1L = 5 Litres prêt à l'emploi

NETTOYAGE DES OUTILS
EAU

RENDEMENT
5 L prêt à l'emploi = +/- 50m²



Recommandé par la fédération française de basket ball.



caractéristiques - destinations

- Recommandé pour le **nettoyage en profondeur** de tous types de **parquets vitrifiés encrassés**. Convient pour les sols sportifs.
- Recommandé pour **éliminer les différentes couches de Raviveur métallisant**.
- Enlève les taches et salissures qui résistent aux nettoyants traditionnels, élimine les accumulations de graisse corporelle, traces de gomme noire de chaussures sur **sols sportifs, gymnases...**
- **Ne mousse pas** et peut aussi être utilisé avec monobrosse.
- Usage **occasionnel**.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	liquide
Couleur	incolore
Séchage par	Évaporation de l'eau

mise en œuvre

État du support

Avant toute utilisation du Nettoyant Intensif, vérifier que le parquet ne présente pas d'usure importante (que le bois ou le stratifié n'est pas remis à nu). Dès que le bois brut est en contact avec de l'eau, il commence à grisailier et risque de se déformer.

Nettoyer

Outillage :

Pour le nettoyage, utiliser une serpillière, microfibre ou un balai éponge...

Pour le décapage de métallisant, utiliser serpillière microfibre/balai éponge et un balai brosse.

Le matériel doit toujours être propre et bien essoré.

L'usage d'une auto-laveuse est proscrit sur parquet vitrifié (selon le D.T.U 51.2)

Conditions d'application :

- **Pendant les 2 premières semaines suivant la vitrification**, ne pas mouiller le parquet, le nettoyer uniquement à sec (balai, aspirateur...).
- **2 semaines après la vitrification**, procéder à un cycle d'entretien normal .

POUR LE NETTOYAGE

- 1 Bien remuer. Dans un seau, diluer 1L de Nettoyant Intensif dans 4L d'eau tiède. Privilégier l'utilisation pure pour des zones particulièrement sales.
- 2 Appliquer à l'aide d'une serpillière microfibre propre, d'un balai éponge... non ruisselants et très bien essorés et frotter si besoin, ou vaporiser régulièrement sur le sol avant de passer une monobrosse munie d'un pad vert. Laisser agir 10 à 15 minutes
- 3 Rincer soigneusement à l'eau chaude propre avec un matériel non ruisselant et soigneusement essoré. Bien laisser sécher. Renouveler au besoin l'application.

POUR LE DECAPAGE DE METALLISANT

- 1 Bien remuer. Dans un seau, diluer 1 litre de Nettoyant INTENSIF dans 4L d'eau tiède.
- 2 **En application manuelle** : Etendre à la serpillière très bien essorée et laisser agir 5 minutes, Brosser avec un balai brosse. Enlever rapidement les impuretés. Rincer soigneusement à l'eau propre avec un matériel non ruisselant et soigneusement essoré. Bien laisser sécher. Renouveler au besoin l'application

En application machine : Répandre le produit comme précédemment et brosser avec la monobrosse munie d'un pad vert.

- 3 Appliquer ensuite une nouvelle couche de Raviveur Métallisant.

Le décapage est nécessaire après l'application de 3 couches de Raviveur Métallisant.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure.

restrictions

- Ne pas appliquer sur parquet usé ou parquet brut.
- N'utiliser pas trop d'eau pendant le nettoyage. Le bois pourrait en absorber via les joints ou zones d'usure et se déformer.
- L'usage d'une auto-laveuse est proscrit sur parquet vitrifié (selon le D.T.U 51.2)

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L et 5L.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

Réglementation détergent N° 648/2004/CE

Contient : 5% ou plus mais moins de 15% : agent de surface non ionique.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.

Produit inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

conservation

Durée de conservation des produits : illimitée.

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Respecte l'environnement

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

certifications de qualité



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique. Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version